

L'inSudmersible

Journal de liaison des PIC

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34 Site : www.sudptt.fr

Négociations avec la DRIC : ça dépendra de nous !

E
D
I
H
O

Juin 2018

*Il est maintenant impossible d'avoir des chiffres de grève fiables par les directions locales. Les chiffres qui suivent sont ceux des services de production, récupérés sur les feuilles de présence...
Lognes : 45 % de grévistes (CGT-FO-SUD)
Marseille : 80 %
Pic Auvergne : 60 %
Tours : 35 %
Montpellier : entre 30 et 35 %
Toulouse : 30 %
Dijon : 15 %
Wissous : 20 %
Bordeaux : 35 %
Maintenance technique
Strasbourg : 100 %*

Les rassemblements qui ont eu lieu devant les Pics ont aussi permis de mieux se connaître, de combiner discussions sur le tas et barbecues... ce sont des moments tout aussi importants pour préparer la suite !

La grève du mardi 12 juin

L'appel à la grève du mardi 12 juin s'est finalement déroulé sous le signe de l'unité avec deux préavis de grève nationaux de SUD-PTT et de la CGT. Là où nos sections et militant-es ont travaillé ensemble à la préparation de la grève, voire avec d'autres syndicats, les résultats montrent une réelle attente du personnel pour un changement dans les conditions de travail. En revanche, sans unité, les résultats sont en général très minoritaires.

Une pression maximale sur les collègues

Ces chiffres doivent aussi être replacés dans un contexte bien particulier et dorénavant bien "huilé" par la hiérarchie : faire grève, c'est contester, revendiquer et le chantage à la promotion (ou à la possibilité de faire des heures supps) est maintenant généralisé dans les Pics. Nous avons d'ailleurs dénoncé ce mode gestion intolérable et inadmissible au cours de la plénière qui s'est déroulée le lendemain.

Continuer le travail de conviction !

Notre objectif reste de parvenir à des mouvements de grève nationaux où toutes les Pics et leur personnel doivent prendre toute leur place. Le "chacun dans son coin" n'est pas de mise lorsque les problèmes rencontrés et les revendications sont les mêmes partout ! Effectifs, II.1 grade de base, la pénibilité... ces revendications imposent d'organiser des débats collectifs dans chaque Pic avec le personnel et ses représentants. Conscients de cette nécessité, il est évident que l'été qui arrive doit être mis à profit pour travailler à souder des liens entre toutes les forces syndicales, entre tous les agents.

Nous devons discuter de tout, de ce qui nous rassemble mais aussi de ce qui peut diviser le personnel du fait des stratégies de nos directions. Mais ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous divise !

En ce sens, la fédération SUD-PTT, ses sections syndicales et ses militant-es vont œuvrer tout l'été à préparer du mieux possible la mobilisation nécessaire à la rentrée.

Nous voulons de "vraies" négociations !

En effet, la DRIC a été obligée d'ouvrir des négociations, le lendemain de la grève, mercredi 13 juin. Pour autant, le discours tenu lors de cette plénière n'indique pas du tout un changement de cap ! Loin s'en faut...

Donc, tout dépendra de nous. De nous toutes et nous tous !

Des négociations, vraiment ?

La DRIC a ouvert mercredi 13 juin des négociations sur le recrutement, les promotions et les parcours qualifiants □ **Le discours général s'est tenu sur le thème « on n'a pas de sous ! »** □ **La négociation devait se terminer à la mi-juillet** □ **Elle se prolongera à la rentrée** □ **Si le personnel ne s'en mêle pas, il n'y aura pas grand chose à se mettre sous la dent !**

D'entrée, une négociation limitée à trois thèmes...

Dès le début, la DRIC a annoncé que la "négociation" serait limitée à ces trois thèmes. Les parcours qualifiants sont passés à la trappe dans la discussion...

Visiblement ouverte en urgence (et sur commande ?), cette négociation ne portera que sur ces sujets car la DRIC affirme qu'elle n'est "pas prête" à discuter de tout même si elle reconnaît que le contenu de la CDSP de 2006 est maintenant "incomplet et inadapté".

Pour rappel, la CDSP de 2006 c'est la création des fonctions d'agent de production (I.2, I.3 et II.1) et pilote de production (II.1, II.2 et II.3), fonctions prétexte à généraliser la polyvalence sans respect des grades, des contrats de travail et des propres textes de la Poste !

Pour un peu, ça serait presque de notre faute !...

Au fil des discussions sur le niveau d'intérim et de la nécessité de recruter mais aussi lors du débat sur le II.1 grade de base ou d'une éventuelle prime, la DRIC nous a servis un discours empreint d'austérité. Les négociations salariales aboutissant à l'augmentation de l'heure de nuit ont été l'argument récurrent pour expliquer qu'il n'y avait pas de marge de manœuvre. Coût avancé : 1,5 million d'euros. Mais combien d'économies réalisées pendant les dix ans de gel ?

A la demande de créer une "prime Pics", la DRIC a répondu qu'elle ne pouvait pas prendre d'engagement en 2018, ni même en 2019 ! Pour SUD, s'il y a une prime, il n'est pas question d'accepter une prime type "qualité", réduite en cas d'absence ou mettant en concurrence les équipes, un des projets de la DRIC étant de créer des unités autonomes de production (UAP).

Un "dégel" des promotions ?!

La DRIC a ensuite évoqué les promotions en proposant un dégel pour le second semestre. Un dégel ? : maintenant, on a au moins l'explication de l'annulation de la dernière RAP de niveau I.3 !

Serait donc soumis à signature un accord intégrant un nombre de promotions proche de celui de l'an dernier : 600 en 2017, 200 déjà réalisées début 2018, il resterait 400 promotions à réaliser pour la fin d'année. Au-delà du chiffre, la DRIC veut discuter des volumes par niveau (II.1, encadrement...). Nous en avons profité pour dénoncer les conditions plus que "limites" de la manière dont sont réalisées ces promotions avec des chantages les plus odieux les uns que les autres.

Autant dire que le II.1 grade de base, revendiqué par plusieurs fédérations, est encore loin, très loin. D'ailleurs, la DRIC n'a aucun état d'âme pour nous expliquer que le pilote de TTF en Pic ne relève pas du niveau II.1 car celui qui exerce dans les PPDC est souvent seul à gérer les difficultés et "toutes les facettes du métier", ce qui ne serait pas le cas en Pic !

Et le recrutement externe ??

Nous avons rappelé que la norme est le CDI, l'intérim et le CDD n'étant là que pour suppléer les absences. Or, il est patent que les contrats précaires - de plus en plus nombreux - sont en dehors des "clous". Pour SUD-PTT, tous les intérimaires et CDD doivent être recrutés et sans qu'on leur oppose l'obligation d'avoir le permis de conduire. De fait, cela ne semble pas être la ligne de conduite de la DRIC qui précise qu'il y a trop d'intérim mais seulement dans certaines Pics.

On nous précise qu'il y a eu 300 recrutements l'an dernier. Mais pour combien de départs ? Mystère... Et on ne voit pas pour quelle raison les recrutements nécessaires à un bon fonctionnement des services devrait être négocié au sein d'un accord.

Visiblement, nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde que la DRIC sur cette question. Affirmer "qu'on ne peut pas recruter pour 40 ans" ne laisse présager rien de sérieux en la matière.

Deux plénières sont prévues, l'une à la mi-juillet, l'autre à la rentrée en septembre.

Nous avons donc tout l'été pour mettre sur la table les vrais enjeux pour le personnel !

La plénière de mercredi a montré qu'une majorité des fédérations syndicales partageait les mêmes revendications.

Porter ensemble ces revendications est donc possible et nécessaire !